

Conditions générales de vente Estasurfschool pour les prestations d'école de Surf

Prix des produits :

Les prix concernant les cours, stages de surf et locations planches figurant sur le site www.estasurfschool.net ou sur les autres supports de communication édités par Estasurfschool, sont exprimés en euros et s'entendent toutes taxes comprises (TTC). Ils peuvent être modifiés à tout moment et sans préavis. Le prix est payable au comptant le jour de la commande. Les prix pratiqués sont ceux appliqués au moment de la commande sous réserve d'erreur typographique ou de modification du taux de TVA française. Tout changement de ce taux serait alors répercuté immédiatement sur les prix de vente.

Inscription / réservation :

Hormis les cours privés, les cours et les stages sont conçus et organisés pour un minimum de 3 personnes. Suivant le type de prestation et la période, l'inscription peut se faire :

- Au comptoir à l'accueil de la cabane située sur la plage des Estagnots à Seignosse.
- Par téléphone au 06 67 78 33 66
- Par email à info@estasurfschool.net

L'inscription n'est définitive qu'à réception du règlement du prix total de la prestation (cf, « modes de règlement proposés »)

Estasurfschool pourra proposer des conditions particulières de réservation de places, notamment le versement d'arrhes ou d'acomptes à hauteur de 30% du montant total de la prestation, avec le règlement ultérieur dû solde du pour validation de l'inscription.

Tout client qui souhaite faire une inscription doit obligatoirement:

- Remplir et signer la fiche d'inscription sur laquelle il indiquera toutes les informations demandées.
- Effectuer le paiement dans les conditions prévues.

La confirmation d'une réservation entraîne automatiquement l'acceptation des présentes conditions de vente. Pour les mineurs, une autorisation parentale doit être complétée sur place.

Les stagiaires ne doivent souffrir d'aucune contre-indication à la pratique du surf et signaler lors de l'inscription tout problème de santé, même bénin.

Modes de règlement proposés :

- Virement Bancaire à Mr CAVADAS François à Crédit Agricole Aquitaine
IBAN : FR76 1330 6009 8823 0998 2114 066
BIC : AGRIFRPP833
- Chèque bancaire ou postal français libellé à l'ordre de Mr CAVADAS François.
- Espèces

Les frais financiers (frais bancaires liés au taux de change, commissions bancaires pour opérations de paiement effectués hors du territoire d'émission de la carte bancaire, autres commissions bancaires,...) éventuellement liés aux paiements resteront à la charge du client.

Annulation de Session :

- Annulation du fait du client :

Tout stage commencé est dû et un départ prématuré ne saurait donner lieu à une demande de remboursement. Aucun remboursement ne sera effectué, sauf cas d'annulation de session pour problème médical. Dans ce cas, la demande devra être justifiée par la production d'un certificat médical. Le remboursement sera effectué par virement bancaire, au plus tard dans les 15 jours suivant la réception du RIB du client.

- Annulation de notre fait :

En cas de mauvaises conditions météorologiques (notamment orage, mer trop forte, pollution,...), les cours qui ne pourront pas être effectués dans le cadre de la prestation souscrite seront, en accord avec le stagiaire, remplacés par des activités de substitution ou reportés à une date ultérieure.

En cas d'impossibilité de remplacement ou de report, l'intégralité de la session annulée sera remboursée au client. Le remboursement sera effectué par virement bancaire au plus tard dans les 2 jours suivant la réception du RIB du client.

Responsabilité de la structure :

Les stagiaires mineurs pris en charge par Estasurfschool sont sous la responsabilité de ses moniteurs exclusivement dans le créneau horaire réservé. Celui-ci inclus la durée de la leçon et le temps d'attribution et de restitution de l'équipement. Ils seront à nouveau sous la responsabilité de leurs parents ou tuteurs dès la fin de la prestation concernée. Les parents devront avant de laisser leur enfant s'assurer que la prestation prévue a bien lieu et de la présence du moniteur.

La responsabilité civile de Estasurfschool concernant ses clients cesse hors des créneaux horaires réservés pour la prestation.

Il est fortement déconseillé aux clients de laisser des objets quels qu'ils soient dans les vestiaires (argent, montre, téléphone, ...). Estasurfschool décline toute responsabilité en cas de casse, perte ou vol pendant les prestations.

Engagement clients :

En s'inscrivant à des prestations de l'école de surf Estasurfschool, les adultes, mineurs et les parents acceptent les risques liés à la pratique du surf dans les conditions normales de pratique. Ils s'engagent notamment sur leur capacité à nager 25 mètres, à savoir mettre la tête sous l'eau et sur l'absence de contre indication à la pratique du surf.

Location du matériel :

Le client est seul juge de sa capacité à utiliser le matériel loué. Il s'engage à une utilisation prudente conformément aux réglementations en vigueur. Le matériel est sous la responsabilité du client pendant la durée de la location et jusqu'à sa restitution effective.

Le client devra fournir une caution payable en chèque, espèce ou en laissant ses coordonnées de carte bancaire.

La location débute à la prise de possession du matériel par le client

Le matériel devra être restitué au terme de la durée de location prévue au point de location. Les modalités spécifiques suivantes devront être respectées.

Tout retard de restitution sera facturé selon le règlement de location.

Le défaut de restitution du matériel, quel qu'en soit le motif donnera lieu à l'encaissement de la caution.

Tout matériel proposé à la location est reconnu être pris en bon état et devra être rendu comme tel. Toute dégradation quelle qu'en soit la cause donnera en plus du coût de location au paiement du montant prévu indique sur le règlement de location.

Confidentialité des données :

Les données nominatives fournies par le client ne sont pas diffusées à des tiers à l'exception de la plate-forme de paiement pour la sécurisation et l'assurance des paiements en ligne. Conformément à la loi 78-17 du 6 janvier 1978 le client dispose à tout moment d'un droit d'accès et de rectification. Pour exercer ce droit, il suffit de contacter Estasurfschool par courrier postal. Conformément à la loi informatique des Libertés du 6 Janvier 1978 vous disposez à tout moment d'un droit d'accès de rectification et d'opposition à l'ensemble de vos données personnelles en nous contactant par courrier postal.

Facturation :

Une facture détaillée sera adressée au client sur simple demande faite à Estasurfschool, ou info@estasurfschool.net

Règlement général de location :

Objet du contrat :

La prestation « location de surf, combinaison » est proposée par Estasurfschool. Les conditions de location font parties intégrantes du contrat de location. Par sa signature, le locataire confirme avoir lu et intégralement accepté les conditions de location et la feuille de dommage.

Conditions générales :

- Pour prendre possession du matériel, le locataire doit présenter une pièce d'identité.
- La location est interdite aux mineurs de -18 ans non accompagnés d'un représentant légal.
- Lors de la mise à disposition des matériels par le loueur, il est demandé au locataire de verser une

caution. Celle-ci est restituée au locataire à la restitution du matériel, déduction faite des éventuels dommages occasionnés. En cas de non restitution du matériel, une facture du montant équivalent à l'achat du matériel est adressée à l'emprunteur.

- En cas de restitution tardive du matériel loué il sera appliqué un forfait de 10€ par heure de retard.
- Le client est tenu de restituer le matériel au loueur au terme de la durée de location définie dans le contrat à Estasurfschool en bon état.
- La location prend effet au moment où le locataire prend possession du matériel.
- Le locataire reconnaît avoir reçu le matériel en bon état, s'engage à l'utiliser avec soin et à régler tous dommages causés selon les tarifs en vigueur (cf feuille des dommages)
- Le client est responsable de toute détérioration, vol ou perte du matériel loué
- Si suite à un accident ou maladie, le locataire est dans l'incapacité de restituer le matériel loué, il le fera par l'intermédiaire d'une tierce personne.
- De convention expresse entre les parties, le prêt ou la sous-location des matériels sont strictement interdits.
- Le locataire assure être couvert par une assurance responsabilité civile.
- Le loueur n'est pas responsable des objets qui lui sont confiés en cas entre autres de détérioration, perte ou de vol.

Conditions particulières :

- Le loueur n'est pas responsable des conditions dans lesquelles le locataire utilise le matériel.
- Le loueur informe le client des conditions particulières, relatives à l'utilisation du matériel dont le client reconnaît avoir été informé et qu'il s'engage à respecter.
- Le client doit savoir nager au moins 25 mètres sans s'arrêter et être apte au test d'aisance aquatique
- Le client doit s'être informé des éventuelles difficultés et dangers du milieu.

Assurance et responsabilité :

En vertu des articles 1383 et 1384 du code civil, le locataire sera tenu comme responsable des dommages occasionnés aux tiers. Pour toute planche ou matériel loué, le locataire est toujours dénommé comme responsable des dommages corporels et/ou matériels qu'il peut occasionner aux tiers à l'occasion de l'utilisation du matériel mis à disposition. Toutefois, le locataire ne serait être tenu responsable des conséquences dommageables des vices cachés du matériel loué ou de l'usure non apparente imputable à l'usage auquel il est destiné lorsque la preuve desdits vices ou usure peut être apporté par le locataire. Le locataire devra être assuré et s'engage à contacter sa compagnie d'assurance pour tous dommages occasionnés à des tiers découlant de son usage du matériel loué.

Par la signature du contrat de location, le locataire confirme avoir pris connaissance des risques que comporte l'activité. Sauf cas de force majeure tout accident devra être déclaré dans les plus brefs délais, au plus tard dans les 24 heures.

Domage matériel :

Planche de surf :

- Aileron cassé / perdu : 10€
- Leash cassé / perdu : 15€
- Tout dommage sur une planche mousse de la marque Sunsy / Deeply / Seasoft : 50€
- Planche mousse cassée en deux parties ou perdue : 250€

Combinaisons / shorty :

- Déchirée : 30€
- Perdue : 70€